

ANNEXES

- Les missions de la PSDC
- Lettre du 11 septembre 2016 des deux ministres allemand et français de la Défense à la haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de Sécurité
- Extraits des programmes de responsables européens et français concernant la sécurité et la défense européennes
- Quelques données chiffrées sur les budgets pour la défense et les dettes souveraines
- Volontariat : de la coopération du service national à l'étranger (CSNE) - volontariat du Service national en entreprise à l'étranger (VSNE) au volontariat international en entreprise (VIE), volontariat international en administration (VIA) et au Service civique (SC)
- Liste des membres de la Commission Sécurité-Défense de l'Association Réalités et Relations internationales (ARRI) et de la Ligue européenne de Coopération économique, Section française (LECE/F)

Politique de Sécurité et de Défense commune (PSDC)

APERCU SUR LES MISSIONS PSDC





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Bundesministerium
der Verteidigung

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Son Excellence
Madame Federica Mogherini
Haute Représentante de l'Union
pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Paris/Berlin, 11.09.2016

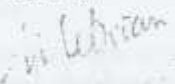
Madame la Haute Représentante,

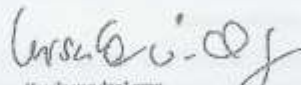
comme vous l'avez très justement relevé dans le corps de la Stratégie globale de politique étrangère et de sécurité que vous avez présentée aux chefs d'Etat et de gouvernement en juin 2016, nous portons collectivement la conception et l'ambition d'une Union européenne plus forte, ayant la volonté et la capacité d'apporter des changements positifs aux citoyens européens et au monde. Dans le contexte d'un environnement sécuritaire dégradé, nous sommes convaincus de la nécessité de prendre des initiatives fortes dans le domaine de la défense des citoyens et des valeurs de l'Union européenne. Les chefs d'Etat et de gouvernement se réuniront à Bratislava en Conseil européen informel le 16 septembre prochain et devront donner des orientations politiques fortes aux sujets de sécurité et de défense.

Dans cette optique, nous souhaitons contribuer à la réflexion que vous avez initiée en annonçant, le 30 août dernier, une feuille de route sur la mise en œuvre de la Stratégie globale de l'Union européenne, et présenter un certain nombre de propositions concrètes devant permettre de progresser vers une Défense de l'Union européenne globale, réaliste et crédible.

Ces propositions, dont certaines pourraient être prises en compte dans le cadre de la Coopération structurée permanente, sont inclusives et volontairement ouvertes à tous les Etats membres, en vue d'une discussion que nous souhaiterions avoir lors de la réunion ministérielle informelle de Bratislava, les 26 et 27 septembre. Notre objectif doit être de progresser résolument sur les sujets de sécurité et de défense d'ici au Conseil Affaires étrangères/CAE Défense des 14-15 novembre prochains où, conjointement avec nos collègues des Affaires étrangères, nous aurons à prendre des conclusions, comme nous en étions convenus au CAE de mai 2015.

Nous vous prions de croire, Madame la Haute Représentante, à l'expression de nos hommages respectueux.


Jean-Yves Le Drian
Ministre de la Défense


Ursula von der Leyen
Bundesministerin der Verteidigung

Quelques données chiffrées sur les budgets pour la défense et les dettes souveraines (en milliards d'euros)

1.- France

Dettes publiques 2015 :	2 103
En % du PIB :	97,0 %
Budgets Défense cumulés depuis l'entrée en zone euro	720
Dettes publiques après mutualisation par MESD ¹ :	1 383
Soit, en % du PIB :	63,8 %

2.- Allemagne

Dettes publiques 2015 :	2 152
En % du PIB :	71,9 %
Budgets Défense cumulés depuis entrée en zone euro	560
Dettes publiques après mutualisation par MESD :	1 592
Soit, en % du PIB :	53,2 %

3.- Simulation MESD, avec CSP² à deux seulement

Dettes reprises par le MESD : 720 + 560, avant impacts actuariels	1 280
Soit, en % de la dette publique française post mutualisation	93 %
Soit, en % de la dette publique allemande post mutualisation	80 %

<u>4.- Budgets annuels Défense des 27 États de l'AED³ :</u>	<u>2006</u>	<u>2013</u>	<u>Variations</u>
(En monnaie constante pour 2006)	218	186	moins 15 %
En % du PIB :	1,78 %	1,45 %	moins 19 %
Effectifs des armées des pays de l'AED (en millions)	2,4	1,8	moins 24 %
Avions de combats	3 150	2 483	moins 21 %
Hélicoptères de combat	1 087	836	moins 23 %
Blindés avec canon de plus de 75 mm	9 595	7 646	moins 20 %

5.- Comparaison des Budgets 2015 France – Allemagne (milliards d'euros)

	<u>France</u>	<u>Allemagne</u>	<u>Somme</u>
Budget s 2015	31,4	32,1	63,5
En % du PIB	1,52 %	1,09 %	1,30 %
Dont fonctionnement	18,5	24,3	42,8
Dont investissements	12,9	7,8	20,7
Investissements en % du total	41 %	24 %	
Dont dissuasion nucléaire	3 à 4	0	3 à 4

6.- Quelques données pour les États Unis d'Amérique

Budget Défense 2014 des États-Unis : \$ **661,3 milliards**, soit environ deux fois le Budget **total de la France** pour 2015, 3,3 fois les budgets Défense combinés des pays de l'AED et plus de vingt fois celui de la France seule. Près de dix fois le total des Budgets défense France/Allemagne
Soit encore 17 % du total du Budget fédéral US et environ **4 % du PIB des USA**.

Dettes fédérales US en 2016 : environ \$22 000 milliards, contre \$ 18 800 milliards en 2014, soit environ 115 % du PIB.

¹ Mécanisme européen de Sécurité et de Défense.

² Coopération structurée permanente.

³ Agence européenne de Défense.

Extraits des programmes de responsables européens et français concernant la Sécurité et la Défense européennes

Europe-Otan

- Sommet de l'OTAN de 2014

Le 24^{ème} Sommet de l'Otan, le 5 septembre 2014 au Pays de Galles, a fixé la cible de 2 % du PIB pour les dépenses militaires des pays membres de l'Alliance, à atteindre à l'horizon d'une décennie.

- Donald TRUMP

Lors de sa campagne électorale, Donald TRUMP a déclaré que les États-Unis réfléchiraient à deux fois à leur contribution à l'Otan si les autres pays alliés ne se rapprochaient pas rapidement de la cible de 2 %.

- Jens STOLTENBERG, secrétaire général de l'Otan

Le 14 février 2017, il a jugé "prioritaire" pour l'Alliance atlantique la question de la hausse des dépenses de défense, une manière de répondre aux préoccupations exprimées sur ce point par le nouveau président américain Donald TRUMP.

À la veille de recevoir pour la première fois à Bruxelles le nouveau secrétaire américain à la Défense James MATTIS, Jens STOLTENBERG a annoncé qu'en 2016 les dépenses de défense « des Alliés européens et du Canada » ont augmenté de 3,8 %, « nettement plus » que prévu.

Il a cité la Roumanie, ainsi que la Lituanie et la Lettonie, qui « avancent vite » vers l'objectif de dépenses militaires atteignant 2 %.

- Angela MERKEL et Donald TRUMP, lors de leur rencontre du 17 mars 2017, ont déclaré, l'une : « Nous nous engageons aujourd'hui à cet objectif de 2 % du produit intérieur brut jusqu'en 2024 », l'autre a ensuite twitté : « l'Allemagne doit d'énormes sommes d'argent à l'Otan ».

Conseil Européen et Commission Européenne

- Le 13 septembre 2016, le président de la Commission européenne, Jean-Claude JUNCKER, dans son « Discours sur l'état de l'Union » a déclaré : « Au cours des dix dernières années, nous avons participé à plus de 30 missions militaires et civiles de l'UE. Mais sans structure permanente, nous ne pouvons pas agir de manière efficace. Il faudra que nous nous dotions d'un quartier-général unique au sein de l'Union européenne ». « Le manque de coopération militaire en matière de défense coûte à l'Europe entre 20 et 100 milliards d'euros par an. Il faut faire quelque chose à cet égard ».
- Cette orientation s'est traduite dans le Plan d'action européen de la Défense présenté par la Commission européenne le 30 novembre 2016. Ce Plan d'action vise à renforcer les capacités de défense de l'Union ainsi qu'à remédier à la baisse des budgets et à la fragmentation des marchés⁴ ; il propose notamment de :
 - créer un Fonds européen de la Défense afin de soutenir les investissements dans la recherche et le développement conjoints d'équipements et de technologies de défense ;
 - promouvoir les investissements des PME, start-up et entreprise de taille intermédiaire et les autres fournisseurs de la Défense ;
 - renforcer le marché unique de la Défense.

⁴ Voir ci-dessus, page 18 du texte principal de la Commission Sécurité-Défense ARRI-LECE

- Le 15 décembre 2015, Le Conseil européen a consacré une part importante de ses travaux à la Sécurité extérieure et la Défense. Extrait de ses conclusions :
« Le Conseil européen accueille avec satisfaction les propositions de la Commission relatives au plan d'action européen de la défense, qui constituent sa contribution au développement de la politique européenne de sécurité et de défense, soulignant qu'il est important d'associer pleinement les États membres, et il invite tous les acteurs concernés à faire avancer les travaux. Le Conseil est invité à procéder rapidement à l'examen des propositions de la Commission à ce sujet. La BEI est invitée à envisager des mesures en vue de soutenir les investissements dans les activités de recherche et développement en matière de défense. La Commission est également invitée à présenter, au cours du premier semestre de 2017, des propositions relatives à la création d'un Fonds européen de la défense comportant notamment un volet sur le développement conjoint de capacités décidées d'un commun accord par les États membres ».

Candidats à l'élection présidentielle en France

- François FILLON
 - Le budget de la défense augmentera progressivement lors du quinquennat avec pour objectif d'atteindre 2 % du PIB à la fin de la prochaine loi de programmation militaire (LPM). Ces moyens supplémentaires seront affectés en priorité au renforcement des capacités opérationnelles puis à la modernisation de la force de dissuasion.
 - Augmenter les efforts militaires et financiers de chaque pays européen pour donner à l'Europe la capacité de peser militairement sur la scène internationale. Créer une solidarité européenne pour soutenir l'industrie européenne de la défense à la fois en matière de développement de programmes militaires mais également d'achat d'armes. Doter l'Europe de moyens de réaction aux cyberattaques.
- Benoît HAMON
 - Sortir le budget de la Défense des règles européennes de déficit. 3 % du PIB consacrés aux dépenses de défense et de sécurité intérieure à la fin du mandat.
- Stratégie de défense européenne et coopération européenne dans le domaine de la défense.
- Marine LE PEN
 - Quitter le commandement militaire intégré de l'Otan.
 - Assurer une capacité de Défense autonome dans tous les domaines. Reconstituer dans tous les domaines de la Défense une offre industrielle française. Augmenter dès la première année du mandat le budget de la Défense à 2 % du PIB puis tendre vers 3 % à l'horizon de la fin du quinquennat. Rétablissement progressif d'un service militaire (minimum obligatoire trois mois).
- Emmanuel MACRON
 - Le budget de la Défense sera porté à 2 % du PIB en 2025, soit après la fin du quinquennat. Un nouveau Livre blanc sera rédigé pour la fin de l'année 2017, préluant au vote, au premier semestre 2018 d'une LPM. Instauration d'un service national universel obligatoire d'une durée d'un mois pour les jeunes de plus de 18 ans.
 - Nous construirons une Europe qui nous protège. Nous proposerons avec l'Allemagne une Europe de la défense associant les pays volontaires, en créant un Fonds européen de la défense qui financera des équipements militaires communs (comme les drones européens) et un quartier Général européen permanent.
- Jean-Luc MÉLANCHON
 - Sortir de l'Otan. Rédiger un nouveau Livre blanc et adopter une nouvelle loi de programmation militaire ayant pour objectif la restauration pleine et entière de l'indépendance militaire ; stopper les programmes de privatisation des industries d'armement et des missions de défense nationale et engager leur reconquête publique ; établir la règle de l'acquisition de matériel militaire français par l'armée (armement et fournitures) ; ouvrir la possibilité d'effectuer son service citoyen obligatoire sous la forme d'un service militaire.

Volontariat : du CSNE-VSNE au VIE-VIA et au SC

En France, la loi du 28 octobre 1997 a institué la « suspension » du service militaire obligatoire (ou « conscription »), pour tous les jeunes nés après le 31 décembre 1978. Dès avant cette loi, des dispositifs avaient été mis en place pour substituer au service militaire des formes de service civil, notamment le Service national de la Coopération, devenu par la suite Coopération du Service national à l'Étranger (CSNE), puis le Volontariat du Service national en Entreprise à l'Étranger (VSNE). Après la fin de la conscription, ces formules ont évolué, notamment avec la loi du 14 mars 2000 qui a mis en place le Volontariat international en Entreprise (VIE) et le Volontariat international en Administration (VIA) ; l'un comme l'autre sont ouverts aux jeunes de 18 à 28 ans, pour des durées de service de 6 à 24 mois, et donnent lieu à une indemnité de base (715 € par mois), augmentée de primes en fonction du lieu d'accueil.

Par ailleurs, la loi du 10 mars 2010 a institué le Service Civique (SC). Ce Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé à 580 € par mois, il peut être effectué en France ou à l'étranger, auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Une des formes possibles de ce Service Civique est le Service Volontaire Européen (SVE), qui fait partie du volet Jeunesse et Sport du Programme Erasmus +. Le SVE s'adresse aux jeunes de 17 à 30 ans. Il offre une expérience de mobilité et d'engagement dans un autre pays de l'espace européen. Il permet de découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à l'insertion socio-professionnelle. Il est gratuit pour le volontaire, qui est nourri, logé et assuré tout le long de sa mission. Il reçoit par ailleurs une indemnité mais peut être amené à contribuer au financement de ses frais de voyage.

Selon les statistiques publiées par la Délégation pour les Relations avec la Société civile et les Partenariats (Pôle volontariat/programmes Jeunesse), le nombre des missions en cours s'élevait au 31 décembre 2015 : pour les VIE, à 9 006 (dans 133 pays, pour 1 900 entreprises françaises) ; pour les VIA, à 1 141 (dans 84 pays) ; pour le SC, à 1 101 (dans 94 pays).

- NB1:

Le *Peace Corps* américain, institué le 1er mars 1961, propose des missions dont l'objectif est ainsi formulé : *“From leading health campaigns to boosting local entrepreneurship, to teaching digital literacy, we offer a range of opportunities for making a difference”*. Depuis sa création, plus de 200 000 volontaires du *Peace Corps* ont servi dans 139 pays.

- NB2 :

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude JUNCKER, a annoncé le 14 septembre 2016, dans son discours sur l'État de l'Union, le lancement prochain d'un « Corps européen de Solidarité » (CES), qui offrira aux jeunes européens volontaires de 18 à 30 ans la possibilité de prendre part à un large éventail de projets (prévention des catastrophes naturelles, travaux de reconstruction, aides aux centres de demandeurs d'asile, assistance sociale auprès des populations dans le besoin, par exemple), dans un pays de l'UE, pendant une durée de 2 à 12 mois, avec une rémunération assortie d'un contrat de travail. Les premières missions devraient débiter en juin 2017.

**Liste des membres
de la Commission Sécurité-Défense
ARRI-LECE/F**

M. Pierre-Etienne BRAU, ingénieur civil des Mines, ancien de Pechiney et de l'IFP

M. Jacques DARMON, inspecteur général des Finances. Ancien directeur adjoint du cabinet de M. Michel DEBRE, ministre de la Défense. Ancien dirigeant de Thomson-CSF

Mme Valérie DESMOUCEAUX-LADELNET, commissaire-colonel de l'armée de l'Air, inspectrice des Finances

M. Jean-Michel FAUVE, ancien directeur international d'EDF. Président de l'Association Réalités et Relations Internationales (ARRI)

Le général de brigade (2S) Jacques FAVIN-LÉVÊQUE, membre du bureau d'Euro-Défense France, ancien délégué général du GICAT

M. Jean Pierre GUTH, cadre supérieur. Président de l'Association Europe Avenir

M. Philippe JURGENSEN, inspecteur général des Finances, président exécutif de la Ligue européenne de Coopération économique- Section française (LECE-F)

M. Gilles MANSEAU, CFA, ingénieur civil des Mines, analyste financier. Ancien de JP Morgan. Membre de la LECE-Section française

M. Joël MAURICE, ingénieur général des Ponts et Chaussées. Secrétaire général de la LECE-F

Maître Louis NERET, avocat à la cour. Barreau de Paris

Le général d'armée (2S) Christian QUESNOT, ancien chef de l'état-major particulier des présidents de la République François Mitterrand et Jacques Chirac

Le général d'armée aérienne (2S) Jean RANNOU, ancien chef d'état-major de l'armée de l'Air et ancien président d'Euro-Défense France

Le colonel (er) François TOUSSAINT, responsable du Club du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (CHEAM), membre de l'ARRI
